



Cabinet Paul JOVES

57 AV. Gal. De Gaulle
66160 LE BOULOU

Tél : 04 68 83 02 17

paul.joves@mma.fr

N° Orias 07011796 - www.orias.fr

**ATTESTATION D'ASSURANCE
RESPONSABILITE CIVILE PROFESSIONNELLE
SAISON 2021
PROFESSIONNEL DU LOISIR
CONTRAT MMA ASSURANCES 147.153.845**

Valable pour la période du 01/06/2021 au 31/05/2022

MMA IARD Assurances Mutuelles / MMA I.A.R.D. atteste que la société

SARL EXPERTISE VERTICALE – DEVERSUD

CR32

41 Chemin del Vives

66000 PERPIGNAN

est titulaire, pour les activités suivantes :

Parcours acrobatique en hauteur mobile avec montage

Mur d'escalade mobile avec montage

Revente d'activités sportives réalisées par des moniteurs agréés ou exercées par l'assuré:

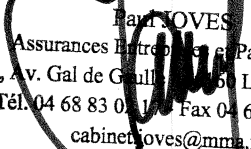
Escalade, via ferrata, canyoning, spéléologie, PAH, randonnées, VTT

du contrat n° : 147.153.845 qui garantit les conséquences pécuniaires de la Responsabilité Civile Professionnelle qui peut lui incomber.

La présente attestation n'implique qu'une présomption de garantie à la charge de l'assureur. Elle ne peut engager MMA IARD Assurances Mutuelles / MMA I.A.R.D. en dehors des limites précisées par les clauses et conditions du contrat auxquelles elle se réfère.

Fait à Le Boulou, le 13 Avril 2021.

L'assureur, par délégation, l'Agent Général,


Paul JOVES
Assurances Entreprises et Particuliers
57, Av. Gal de Gaulle 66160 LE BOULOU
Tél. 04 68 83 02 17 Fax 04 68 83 21 56
cabinetjoves@mma.fr

